TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 32 | Le numéro 5 centimes | VENDREDI 10 FÉVRIER 1905

Administration et Rédaction
Avenue de Pérolles
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois	4 —	7 —
Six mois	6 50	13 —
Un an	12 —	25 —

O. I. X. + M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces la ligne	réclames la ligne
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

Sainte Scholastique

Bulletin

Le ministre des affaires étrangères de Tokio dit ne rien savoir de la nouvelle publiée par un journal de Londres, suivant laquelle les grands-ducs de Russie seraient décidés en faveur de la paix et auraient demandé l'intervention amicale de la Grande-Bretagne.

On annonce de Saint-Pétersbourg que, d'après les rapports officiels, le nombre des tués au cours des troubles de Varsovie, de Petrokoff et Radom ne dépasse pas une centaine. Les informations publiées par la presse anglaise étaient exagérées.

M. Lee, lord civil de l'Amirauté anglaise, a prononcé mardi soir un nouveau discours à la réunion de l'Association conservatrice de East Leigh, où il avait fait les fameuses déclarations qui lui ont valu *les critiques de la presse allemande*.

« La Grande-Bretagne, a dit M. Lee, attend avec inquiétude un conflit qui aurait pour théâtre la mer du Nord. Elle a cependant la consolation de constater que, si ce conflit venait à se produire avant longtemps, elle serait en position de porter les premiers coups. Il est du devoir du gouvernement britannique de *maintenir cette opposition.* »

En ce qui concerne ses déclarations précédentes qui ont causé tant de sensation en Allemagne, l'orateur a dit qu'il s'était borné à constater un simple fait et que ses paroles avaient été cyniquement tronquées. Il a ajouté qu'il n'avait jamais eu l'intention de menacer l'Allemagne.

D'après le *Standard*, le ministre des affaires étrangères allemand considère comme terminé l'incident provoqué par le discours de M. Lee; il a reçu des explications du gouvernement anglais, et M. Lee lui-même, dans une lettre au *Standard*, a déclaré qu'il n'avait pas voulu exprimer des sentiments hostiles à l'Allemagne.

Samedi soir, à une heure avancée de la nuit, Guillaume II reçut sir Frank Lascelles, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, qui venait lui déclarer que le gouvernement anglais désavouait toute interprétation hostile à l'Allemagne du discours de M. Lee. L'Allemagne ne demandera donc pas d'explications officielles, mais cet incident fera l'objet de conversations entre Londres et Berlin.

Les ministres de France se sont réunis, hier mercredi, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet. La plus grande partie de la séance a été consacrée à l'étude du projet sur la séparation des Eglises et de l'Etat qui sera déposé, aujourd'hui jeudi, à la Chambre.

Le nouveau texte du gouvernement reproduit, pour la plus grande partie, celui préparé par la Commission de la Chambre sur l'initiative de M. Briand.

En ce qui concerne les retraites et secours à accorder aux ecclésiastiques après la séparation, le projet adopte à peu près le tarif qu'avait proposé M. Combes au nom du précédent cabinet.

Sur la proposition du ministre du commerce, le gouvernement français a décidé d'envoyer à Berne, en mai 1905, les délégués à la Conférence internationale relative à la protection des travailleurs, dont la Suisse a pris l'initiative, pour y étudier et y résoudre les deux questions à l'ordre du jour : 1° interdiction de l'emploi du phosphore blanc dans l'industrie des allumettes; 2° interdiction pour les femmes du travail de nuit.

La Chambre des députés de Prusse a voté, hier mercredi, définitivement, en troisième lecture, par 244 voix contre 146, le projet relatif aux canaux.

Le prince Ferdinand de Bulgarie est arrivé, hier mercredi, à Berlin un peu après 3 heures. Il a été reçu à la gare par le prince Henri de Prusse et le prince Frédéric Henri. Une compagnie de fusiliers de la garde faisait le service d'honneur. Le prince Ferdinand est descendu au château royal.

Le roi de Suède étant actuellement empêché, par son état de santé, d'exercer le pouvoir, a confié au prince héritier *le gouvernement des deux royaumes.*

Toutes les difficultés étant aplanies entre Pierre Ier et M. Pachitch, le ministère serbe a retiré sa démission.

HORAIRES D'ÉTÉ

La Direction des chemins de fer fédéraux, les Compagnies des chemins de fer Neuchâtel-Berne, Fribourg-Morat-Anet, Montreux-Oberland, Laupen-Flamatt, des chemins de fer électriques de la Gruyère, ont transmis leurs projets d'horaire d'été 1905.

L'enquête officielle que le Conseil d'Etat a fait ouvrir, au sujet de ces horaires, a donné lieu aux réclamations *suivantes :*

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

I. Ligne Lausanne-Fribourg-Berne

I. *a)* Le direct 1037, partant le soir de Genève à 8 h. 15 et arrivant à Lausanne à 9 h. 25, devrait continuer en partie son trajet sur la ligne principale Fribourg-Berne, au lieu d'être dirigé tout entier sur Neuchâtel.

b) Il est à remarquer qu'il n'y a pas un seul train local entre Romont et Fribourg, depuis 1 h. 10 de l'après midi jusqu'à 6 h. 06 du soir.

c) La gare de Fribourg délivre des billets aller et retour pour Delle, Luino, mais non pour Pontarlier, Belfort, Lindau. Elle en délivre aussi pour Paris, Fribourg-en-Brisgau, mais si l'on veut se rendre à Munich, Lyon, Dijon, Chambéry, Milan, Mulhouse, Strasbourg, Stuttgart, Francfort ou Berlin, on ne peut obtenir que des billets de simple course, et l'on en est réduit à faire venir, *deux jours avant le voyage, un billet* double course de Lausanne ou de Berne ou à quitter son coupé à Neuchâtel, Berne ou Zurich, pour aller chercher au guichet les billets nécessaires.

La gare de Fribourg devrait délivrer des billets aller et retour pour chacune des villes ci-haut désignées.

II. Les Conseils communaux de Fribourg et de Romont, les diverses Sociétés de Fribourg, le bureau officiel de renseignements de Berne demandent l'introduction d'un train du soir Genève-Berne Bâle-Zurich, partant de Genève vers 9 heures et arrivant à Berne vers minuit.

Le dernier train du soir, de Genève à Berne, quitte Genève déjà à 5 heures, tandis que l'on voit circuler dans la Suisse allemande, à destination de Berne, des trains partant de Bâle à 9 h. et de Zurich à 9 h. 19 du soir. La nécessité du nouveau train réclamé est si évidente que la demande en a été partout vivement appuyée.

III. Diverses Sociétés de Fribourg (Société de développement, Arts et Métiers, négociants et industriels, voyageurs de commerce, commerçants, section de Fribourg) demandent :

a) La création d'un train express du matin pour le Jura et la réduction du temps d'attente à Bienne. La demande de ce train express du matin a été si souvent formulée et motivée qu'il est superflu de s'y arrêter plus longtemps :

b) L'introduction d'un train du matin Fribourg-Berne, quittant Fribourg juste assez tôt pour atteindre, à Berne, l'express de 7 heures Berne-Zurich :

c) L'accélération du train du matin N° 1733, Berne-Langnau-Lucerne, partant de Berne après 6 heures, de manière à laisser aux voyageurs plus de 3 minutes pour changer de train à Lucerne; c'est un postulat qui a déjà été bien souvent formulé.

VI. Les Conseils communaux de Romont, Châtel-Saint-Denis, Remaufens, Bossonnens, Granges, Fiaugères, Pont, Bouloz, Le Crêt, Gillarens, Auboranges, Porsel, Saint-Martin réclament, avec *les Communes vaudoises intéressées*, la création d'un train local Lausanne-Romont, avec arrêt à toutes les gares, partant de Lausanne après 10 ½ h. du soir : son retour, le matin, serait établi de façon à ce que l'arrivée à Lausanne ait lieu un peu avant 7 heures.

La ligne Lausanne-Romont est la seule des voies ferrées aboutissant à Lausanne qui ne possède pas de train partant de cette ville un peu tard dans la soirée; en outre, comme service local, cette ligne est peu favorisée.

Subsidiairement, pour le cas où il ne serait pas possible d'accueillir leur requête, les Communes ci-haut mentionnées requièrent que le nouveau train du soir demandé par la Société de développement de Berne, s'il est accordé, fasse *arrêt aux stations comprises entre* Lausanne et Romont.

V. Le Conseil communal de Romont réclame à nouveau l'arrêt des trains de nuit dans cette ville.

VI. Le Conseil communal de Guin demande, vu le développement de ce village, l'arrêt à Guin des directs 25 (partant à 4 h. du soir de Fribourg pour Berne) et 1061 (partant à 7 h. 55 du soir de Fribourg pour la même destination). La correspondance entre Guin et Berne est très défectueuse.

VII. Les Conseils communaux de Bœsingen, Wünnenwyl et Ueberstorf demandent :

a) L'arrêt à Schmitten du train n° 14 (partant de Berne à 10 h. 43 du matin), les dimanches et les jours d'œuvres, *comme à Bümpliz, Flamatt et Guin ;*

b) La continuation du train 1050 (partant à 12 h. 10 de Berne) au delà de Flamatt, jusqu'à Fribourg ;

c) L'adjonction d'un wagon de voyageurs au train de marchandises partant de Fribourg à 4 h. 15 ;

d) L'arrêt à Flamatt du direct 1061 (partant de Fribourg pour Berne à 7 h. 55), afin d'assurer, comme précédemment, la correspondance avec la Sensethalbahn et pour mieux desservir l'importante contrée qui s'étend entre Berne et Fribourg.

II. Lignes de la Broye

A. Ligne Lausanne-Payerne-Lyss

Le Conseil communal de Morat demande la correspondance, à Chiètres, entre le train 1248 des C. F. F. et le 154 de la Directe Berne-Neuchâtel; ce dernier *arrive à Chiètres* à 9 h. 51, tandis que le 1248 part de Chiètres pour Morat à 9 h. 36.

B. Ligne Yverdon Payerne-Fribourg

Réclamation formulée par les Conseils communaux de Fribourg et d'Estavayer :

On demande de raccourcir les arrêts à la station de Payerne.

III. Ligne Neuchâtel-Berne (Directe)

Le Conseil communal de Morat demande la correspondance, à Chiètres, entre le train 154 de la Directe et le 1248 des C. F. F.

IV. Ligne Fribourg-Morat-Anet

Les Conseils communaux de Morat, du Bas-Vuilly, de Courtepin et de Cressier demandent l'établissement, pour le semestre d'été prochain, d'un premier train partant d'Anet, si possible à 5 h. du matin, en lieu et place de celui qui partait de la même station à 6 h. 05 l'été passé. Cette demande tend à permettre aux personnes qui veulent se rendre au marché de Fribourg d'y arriver plus tôt que sous le régime de l'horaire d'été précédent.

V. Ligne Montreux-Oberland bernois

Les Conseils communaux de Bulle, Montbovon, Villars-sous-Mont, Le Pâquier, Estavannens, Grandvillard, Albeuve réclament une meilleure correspondance des trains de la Compagnie Montreux Oberland bernois et des chemins de fer électriques gruériens à la gare de Montbovon.

Vu l'importance considérable des relations *entre la Gruyère, le Pays d'Enhaut* et le Gessenay, il est indispensable que les trains de la vallée dans la direction de Gessenay et les trains descendant des deux Compagnies soient, à Montbovon, en correspondance directe, sans autre autre arrêt que ceux nécessités par le service de cette gare. *(A suivre.)*

ÉTRANGER

LES GRÈVES

La grève des mineurs belges

Charleroi, 8.

On a constaté encore, mercredi matin, une augmentation du nombre des grévistes, qui se comptent actuellement par un total de 25,078 sur 39,442 ouvriers.

La Louvière, 8.

La grève prend de grandes proportions dans le bassin du centre. Des réunions ont eu lieu mardi soir dans les milieux ouvriers. On s'attend à ce que le mouvement s'étende encore; *sur 22,000 houilleurs que compte le* bassin du centre, il y a environ 12,000 grévistes.

Liège, 8.

Un attentat à la dynamite a été commis mardi soir, contre la maison d'un chef mineur nommé Leeners. Une cartouche a fait explosion. Leeners a été blessé grièvement à la tête; son état est grave. La maison a beaucoup souffert de l'explosion. On croit qu'il s'agit d'un acte de vengeance personnelle.

Mons, 8.

Le chiffre des grévistes s'élève à plus de 21,000. Les commerçants ont décidé de s'adresser au ministre pour le prier d'*intervenir auprès des patrons.*

La grève de la Ruhr

On mande d'Essen :

La troisième semaine de la grève de Westphalie qui commence sera peut-être *décisive; on s'attend à une reprise graduelle* du travail, les grévistes étant à bout de ressources et les fonds recueillis, soit 700,000 marks environ, n'étant qu'une goutte d'eau pour nourrir 200,000 grévistes et leurs familles.

Le nombre des journées perdues a atteint plus de 2 800,000 en janvier, représentant plus de 10 millions de marks de salaires.

Les affaires de Russie

Par rescrit impérial, le conseiller intime actuel Kobeko est nommé président de la Commission spéciale chargée d'élaborer une transformation de la censure et des lois sur la presse. Le rescrit fait ressortir que la production littéraire de M. Kobeko et ses relations étroites avec les milieux littéraires ont déterminé cette nomination.

Le service de deux ans en France

L'opinion du général de Négrier

Le général de Négrier vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes* une critique du projet de service de deux ans. Il le condamne comme incompatible avec l'organisation militaire française et funeste à la défense nationale. Nous citons :

Le rapport fait au nom de la Commission de l'armée par M. Berteaux, et qui a pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active, s'exprime ainsi, page 110: « La loi sur le service de deux ans nous donnera des réserves homogènes, composées du maximum d'hommes valides, également instruits et exercés. *Ce sont ces réserves qui doivent* constituer à la mobilisation les forces destinées à soutenir la lutte nationale. » C'est là une conception erronée de la valeur des réserves. Elles peuvent en petit nombre compléter *des unités de combat; elles ne peuvent pas* les « constituer ».

Le législateur perd ainsi de vue que le pays a toujours besoin d'une force instruite, immédiatement utilisable, afin de donner à la nation le temps de prendre les armes. Les Allemands ont su réaliser cette condition, tandis que nous nous éloignons de plus en plus de ce but essentiel.

Le général de Négrier établit ensuite que l'Allemagne dispose, dans la zone qui borde la frontière française, depuis Longwy à Belfort, *de 127 bataillons, 234 escadrons* et 102 batteries, soit en appelant la classe qui vient de quitter le régiment, 135,000 fusils, 32,000 sabres et 612 pièces, auxquels la France est en état d'opposer 75,000 hommes seulement (*en supposant les troupes de* couverture à l'effectif complet, qu'elles n'atteignent pas actuellement) et en admettant que les 10.000 rengagés prévus par la nouvelle loi soient versés dans les troupes de couverture.

Si la guerre éclatait en janvier ou février, la France ne disposerait que de 43,000 hommes sur sa frontière de l'Est.

On ne saurait trop insister, continue l'auteur, sur ce fait, que l'organisation allemande repose sur des principes essentiellement différents des nôtres. Le recrutement est régional. Tous les hommes rappelés retrouvent dans leurs régiments leurs camarades et leurs chefs. Tout le monde se connaît. L'armée du premier choc est formée des trois plus jeunes classes, encadrées par 80.000 *sous-officiers rengagés.* Elle présente un effectif immédiatement disponible de 604.000 hommes complètement instruits et entraînés. C'est largement suffisant pour les premiers mois d'une campagne. Le théâtre d'opérations restreint qui s'étend de Longwy à Belfort, sur une longueur de 300 kilomètres, ne comporte pas l'emploi de masses plus considérables. Un effectif plus élevé ne servirait qu'à augmenter l'encombrement. Cette armée de premier choc est donc assez nombreuse pour tenir seule la campagne pendant plusieurs semaines. Les réserves ont, *alors, le temps d'être remises en main et entraînées* avant d'être envoyées sur le front.

En France, le recrutement régional ayant été jusqu'à présent écarté, les réservistes viennent de régions parfois très éloignées. En général, ils ne se connaissent pas entre eux. L'armée de premier choc n'existe pas et nos troupes de campagne ne peuvent marcher qu'après avoir reçu leurs compléments.

Les secours à la Martinique

L'incident soulevé à propos de la distribution aux sinistrés de la Martinique des 500,000 fr. alloués par le Parlement français et des frais exagérés qu'a occasionnés la mission envoyée sur les lieux, a rappelé l'attention sur la souscription nationale ouverte en faveur de la Martinique.

La souscription a produit 9,659,076 fr. 48. Des Comités créés dans différentes villes ont reçu des souscriptions qui, jointes au *crédit de 3,025,000 fr.* voté par le Parlement, ont permis d'affecter au relèvement de la colonie 13,500,000 fr.

La Martinique reçut tout de suite 100.000 francs en espèces et des vivres pour 200,000 francs, plus les 500 000 fr. apportés par M. Bloch. Du mois de mai au mois de septembre 1902, il fut dépensé en secours de toute nature 463,000 fr. On pourvut au logement de 25,000 sinistrés. On créa dix-neuf villages pour une population de 8300 individus. *1.655.000 fr. ont été affectés à ces dépenses,* 900,000 fr. ont été distribués en secours définitifs. Ces diverses mesures représentent une dépense de 3,310,000 fr.

Pour encourager l'émigration dans quelques *colonies voisines, on a dépensé plus de* 200,000 fr.

La catégorie à secourir la plus nombreuse était en France. C'étaient des fonctionnaires ou employés que la destruction des établissements publics de Saint-Pierre laissait momentanément sans place. 2000 personnes reçurent ainsi en secours provisoires 900,000 francs.

*On a favorisé, autant que possible, le re*tour de ces familles à la Martinique ou vers d'autres colonies.

Il y avait les veuves, les vieillards, les infirmes et les enfants.

On a pourvu à l'entretien de ceux-ci pendant un temps déterminé.

L'ensemble de toutes ces mesures a occasionné une dépense totale globale de 5,499,000 fr.

Il restait disponible 4,160,000 fr. pour les secours temporaires et viagers.

Les dépenses de la Commission, qui a procédé à la répartition de ces sommes énormes et qui a dû examiner près de

30,000 dossiers, ont été des plus minimes. La seule dépense qu'elle ait réclamée à la souscription est de 104 fr. 30 pour frais de voiture.

L'affaire Le Nordez

Le *Giornale di Roma* publie une note émanant du Vatican, dans laquelle on relève l'assertion du *Matin*, qui à propos de Mgr Le Nordez, affirme que le récent éclat de l'ex-évêque de Dijon a été un acte de représailles à l'égard du Saint-Siège, qui n'aurait pas tenu les promesses faites à Mgr Le Nordez à l'occasion de sa démission.

Le *Giornale* se dit en mesure de déclarer que le Siège Apostolique s'est tenu scrupuleusement aux responsabilités qu'il a assumées en cette occurrence, ce dont personne, d'ailleurs, ne saurait douter.

Décès

On annonce la mort de M. Mazeau, ancien *premier président de la Cour de cassation* de Paris, ancien sénateur de la Côte d'Or.

M. Mazeau était né à Dijon, le 1er septembre 1825.

Ministre de la justice dans le cabinet Rouvier de 1887, il avait été nommé premier président de la Cour de cassation en 1890.

C'est M. Mazeau qui, en qualité de premier président de la Cour de cassation, présida en 1899 les débats sur la demande en revision Dreyfus devant les Chambres réunies.

C'était sur la proposition de M. Mazeau, après enquête sur l'attitude de la Chambre criminelle, qu'avait été présentée au Parlement la loi dite de désaisissement.

Guillaume II à Athènes

On annonce que l'empereur et l'impératrice d'Allemagne, au cours de leur croisière dans la Méditerranée, au printemps, visiteront Athènes.

Il est probable que l'empereur voudra faire coïncider sa visite avec les solennités du Congrès d'archéologie.

Le prince des Asturies à Berlin

Au dîner qui a été servi mardi soir, l'empereur Guillaume a porté un toast dans lequel il a souhaité de tout cœur la bienvenue au porteur des salutations du roi d'Espagne et lui a demandé d'être son interprète auprès d'Alphonse XIII pour lui transmettre ses remerciements sincères et cordiaux pour le grade de capitaine général qu'il lui a conféré, ainsi que le commandement du régiment Numancia, ce régiment unique au monde. L'empereur a bu à la santé du roi d'Espagne et de sa maison.

Le prince de Bourbon a remercié de l'accueil qui lui avait été fait. Le roi d'Espagne, a-t-il dit, a été heureux de donner à l'empereur une nouvelle preuve de son estime et de sa grande amitié. Le roi espère que cette amitié deviendra toujours plus grande pour le bien des deux peuples. C'est un honneur pour l'armée espagnole de compter l'empereur Guillaume parmi ses maréchaux et pour le régiment Numancia de l'avoir pour chef. Le prince a ensuite porté son toast à la santé du couple impérial, à la prospérité de l'Allemagne et de son armée.

Brouille franco-turque

Constantinople, 8.

A la suite d'un différend entre Tewfik-Pacha, ministre des affaires étrangères, et M. Constans, ambassadeur de France, au sujet des fournitures militaires turques, un iradé du Sultan ordonne l'achat du matériel d'artillerie aux usines Krupp.

M. Constans avait réclamé l'achat par la Turquie aux usines françaises du tiers des fournitures de guerre.

Devant le retard apporté dans la réponse de la Turquie, M. Constans a fait savoir que le marché de Paris serait fermé à toute nouvelle émission turque.

Chemin de fer entre Rome et Naples

Un grand pas vient d'être fait pour la réalisation d'un projet de chemin de fer très direct entre Rome et Naples, la *Direttissima Roma Napoli*. On annonce, en effet, que le ministère des travaux publics d'Italie a soumis aux Chambres un nouveau tracé de la ligne projetée. La distance entre les deux points terminus serait de 209 kilomètres. Encore, pourrait-on la raccourcir de 4 kilomètres entre Rome et Cechina d'une part, et Aversa-Naples d'autre part. La longueur du tracé serait donc de 205 kilomètres tandis que la ligne actuelle en compte 249.

Pour obtenir une vitesse maximale, on se servira des plus puissantes machines et le projet ne devra porter aucune courbe de moins de 800 mètres de rayon.

La construction de la *Direttissima* sera achevée dans six ans et coûtera soixante-dix millions. 171 kilomètres de la nouvelle ligne seront construits à neuf tandis qu'on empruntera pour le reste les lignes déjà existantes.

Le projet prévoit, enfin, le percement de huit tunnels, parmis lesquels, 4 auront moins d'un kilomètre, tandis que les autres mesureront respectivement 4650, 5010, 6542 et 6775 mètres.

Le fisc français

Le chiffre total du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat, pour janvier 1905, s'élève à la somme de 247.333.200 fr., accusant une plus-value de 3,584 400 fr. par rapport aux recouvrements effectués dans le mois de janvier 1903, et une diminution de 3 millions 349,100 fr. par rapport aux évaluations budgétaires.

Mme Jules Lebaudy

Mme veuve Jules Lebaudy, qui se fait l'accusatrice de Mme Syveton, est la mère de M. Jacques Lebaudy, l'empereur du Sahara ; la sœur de M. Jacques Piou, ancien député, président du groupe de l'opposition qui s'appelle l'Action libérale, et enfin la fille de M. Piou, premier président de la cour de Toulouse.

On estime sa fortune à deux cents millions, et ses dépenses à six mille francs par an. Sa fortune lui vient de son mari qui, à la débâcle de l'Union générale, il y aura tantôt un quart de siècle, étant raffineur de sucre, fit d'heureuses et mémorables opérations à la Bourse. Mme Lebaudy a sur les opérations de Bourse et les spéculations financières des idées qui n'ont guère cours aujourd'hui. Aussi ne veut-elle vivre, dit-on, que sur les revenus de son propre patrimoine. Ses autres revenus sont employés à subventionner des œuvres pies et des candidatures politiques. C'est ainsi qu'elle eut affaire à Syveton, qui était caissier de la Patrie française.

Au pays des Somalis

C'est le 12 janvier que nous débarquâmes à Djibouti, ville de 7 à 8000 habitants, dont les $^9/_{10}$ sont nègres ; c'est le lieu de résidence du gouverneur français du pays des Somalis sur le golfe de Tadjoura, au sortir de la Mer Rouge ; toute une tribu de noirs à demi-nus nous entourent et nous brisent les oreilles de leurs offres de service et de leurs plaintes de mendiants ; c'est une vraie bataille que la dispute de nos bagages avec tous ces portefaix sans casquette et sans culotte, qu'un agent nu-pieds contient à coups de courbache.

Rien n'est désolé comme cette plage brûlante de Djibouti ; c'est à marée basse ; la côte sablonneuse est découverte à plus d'un kilomètre ; quelques hérons blancs, des hirondelles de mer et toute une variété de petits courlis font la guerre aux crevettes que le flot a laissées à sec.

Nous sommes en ville. Voici le quartier indigène dont les paillottes en bambous tressés esquissent un fantastique alignement ; ces cabanes ont l'air de gros champignons ; le toit, plus que primitif, vous garantit du soleil, mais se contente de tamiser la pluie. Dans ces huttes, toute une population de nègres de toute nuance sommeille et laisse passer les jours sans s'occuper jamais du lendemain. Un morceau de vieux sac noué autour des reins, le tailleur est payé ; puis, deux sous de riz ou de sorgo, voilà l'ordinaire. Les femmes ont d'innombrables robes voyantes et les oreilles et le cou surchargés de verroterie ; elles sont affreuses. Il n'y a rien à dire sur les vulgaires maisons d'Européens.

Le climat est essentiellement sec. Pendant la saison chaude, de mai à fin septembre, le thermomètre oscille entre 30 à 42°, différence très appréciable entre la nuit et le jour. En saison d'hiver, la température varie de de 22 à 35° et la pluie tombe quelquefois en véritables trombes ; les températures extrêmes notées à Djibouti sont de 47 à 50°. Le Kamsin, vent du Nord Est, y est particulièrement brûlant ; malgré ces hautes températures, le climat n'est point malsain et les épidémies sont rares.

L'agriculture est presque nulle dans le Somaliland ; elle se réduit à quelques légumes dans les environs de la ville et à des troupeaux de chèvres, de chameaux, de bœufs zébus et de moutons à grosse queue, répandus dans tous les points où quelques pauvres sources amènent un peu de végétation.

Les Somalis sont un peuple pasteur forcément errant et remontant même vers l'Abyssinie, quand le littoral se dessèche aux approches de l'été.

L'influence française se borne à la ville de Djibouti et à un petit rayon de côte de 90 km. de profondeur ; le gouverneur n'a, pour appuyer son autorité, que quelques soldats indigènes et les gardes du chemin de fer.

Nos effets sont en douane. Les fusils payent des droits ainsi que les munitions ; c'est un petit impôt que les Français prélèvent sur le trafic de Ménélik ; le transit est un vain mot. Je me présente chez le gouverneur où je suis très aimablement reçu ; une lettre, que de bienveillants amis m'ont fait avoir du ministre des colonies à Paris, est la clef magique qui m'ouvre les portes et nous fait entrer en toute franchise dans le Somaliland.

Je retrouve à Djibouti une vieille connaissance, M. Frédéric Beaud, membre comme moi de la Société de gymnastique de Fribourg, qui nous reçoit, M. de Lessert et moi, non seulement comme des compatriotes, mais comme des frères. M. Beaud est chef de dépôt des chemins de fer éthiopiens ; il habite une villa au bord de la mer et sa charmante femme en fait les honneurs fort gracieusement. Puis, c'est chez les Révérends Pères Capucins missionnaires que je me présente. Je suis reçu par le R. P. Charles, Supérieur des Missions, qui nous fait à tous deux le meilleur accueil ; il est heureux de lire la lettre et de voir le cachet et la signature du R. P. Gardien de Fribourg. Nous sommes de suite des amis. Le P. Charles a été dans le même couvent que le R. P. Mermillod ; nous avons eu un ami commun, Mgr le cardinal Mermillod.

Le P. Charles nous donne un jeune néophyte comme domestique ; c'est un jeune esclave nègre de Zanzibar, parlant français. Le cirage pâlit devant l'obène de sa peau ; il rit toujours, et à chaque sourire, ses dents d'ivoire et ses yeux blancs illuminent sa large face osseuse ; il a 18 ans ; nous l'élevons à la dignité de cuisinier.

De plus, le Révérend Père veut bien nous recommander à ses missionnaires d'Abyssinie.

Le 15, au matin, nous quittions la gare de Djibouti.

Le pays est plat ; le sol aride ne produit guère que les épineux buissons de tamarins ; c'est encore les bords de la mer.

De l'autre côté du golfe, la vue se perd sur les côtes d'Asie qui étagent leurs plateaux dénudés, aux pieds desquels Aden, sentinelle avancée de l'Inde, cuit doucement sous son soleil de feu. C'est la ville la plus chaude du monde ; pas de verdure ; pas d'eau ; on ne boit que de l'eau de mer distillée. Pourquoi habiter cette roche brûlante ? C'est un fort anglais et c'est là que les navires faisant le trafic de l'Orient s'arrêtent pour faire du charbon et remplir les soutes.

Le train monte vers les hauts plateaux ; la végétation se fait de plus en plus rare. A chaque maison de garde, nous rencontrons un groupement de huttes de Somalis.

Les hommes sont grands, à membres grêles, les traits sont réguliers, la tête est couverte d'une épaisse toison noire et bouclée, mais non crêpue ; leurs vêtements consistent en un morceau d'étoffe ou une peau de mouton serrée autour des reins ; une longue lance à la main, un large couteau à deux tranchants et un bouclier rond complètent l'équipement. Les femmes, qui sont traitées en bêtes de somme, se contentent dans la brousse de la simple peau de mouton ; par contre, elles s'entourent le cou de colliers variés de perles en verroterie et étalent aux bras, aux chevilles et aux oreilles un luxe de très lourds et très peu artistiques bijoux et anneaux en cuivre ; elles ont les cheveux soigneusement tressés et formant sur la tête un espèce de casque noir, rappelant la coiffure du Sphinx.

Nous avons passé le viaduc de Chebelé, qui est le pont le plus hardi et le plus léger possible ; il a 120 mètres de long avec une hauteur de 37 mètres. Nous arrivons à un autre petit pont, qui a été témoin du plus étrange déraillement.

La locomotive était conduite par M. Frédéric Beaud, le train descendait vers Djibouti. Tout à coup, la machine part à une allure folle ; elle glisse sur une rampe de près de 30 % ; le mécanicien fait machine en arrière ; rien n'y fait ; la voie, les rails, tout était couvert de 20 centimètres de criquets (sauterelles) et le train patinait dans cette graisse vivante ; l'allure devient effrayante, du cent à l'heure, puis au tournant près du pont, la voiture de Ire classe déraille et franchit le pont, déraillée, glissant dans des millions d'acridiens écrasés, et va se butter contre le talus de l'autre côté du pont.

Heureusement, tout s'est borné à des pertes matérielles, le wagon brisé étant vide. Ceci se passait il y a deux ans.

Nous traversons le plus désolé des paysages, des montagnes aux roches ferrugineuses noirâtres ; — on les dirait rouillées, — puis des lits de torrents desséchés, couleur soufre.

Nous dépassons un petit fortin appelé château Charognard ; c'est la limite du pays Somalis français ; dans le fortin, quelques soldats indigènes reposent et dorment. Nous laissons derrière nous un pays absolument inhabitable où quelques rares Somalis ou Danskils traînent une pauvre existence, vivant d'une poignée de sorgo et du lait de quelques maigres chèvres blanches.

Le train nous emporte ; nous sommes dans le pays des Gallas, sujets de Ménélik. Les maisons des gardes-voie sont entourées de quelque verdure. Des troupes d'Abyssins, aux boucliers ronds en peau d'hippopotame et longues lances saluent le train ; quelques-uns ont, plantée derrière l'oreille, une plume d'autruche ; ce sont ceux qui ont tué un homme ou un éléphant. La tribu des Isas est particulièrement cruelle ; leur légende veut que chaque homme qui se marie tue un homme pour faire place à l'enfant qui naîtra et, naturellement, c'est le blanc qui est ordinairement choisi. Heureusement, cette coutume tend à se perdre, Ménélik faisant régulièrement pendre l'assassin.

A chaque maison de garde-voie est attaché un petit poste de trois soldats.

Le train a roulé. Nous sommes sur les hauts plateaux à 1000 m. d'altitude ; nous traversons d'immenses solitudes où l'eau seule manque pour transformer cette aridité en plaine fertile. Quelques gazelles prennent la fuite ; la végétation a remplacé les tamarins épineux ; le paysage est mamelonneux, des bois taillis s'étagent sur toutes les hauteurs. La nuit nous surprend ; il est huit heures du soir ; nous arrivons à Diri-Daoua (Addis-Arrar sur les cartes) point, terminus du chemin de fer, à 310 kilomètres de la côte. Nous sommes dans les terres du Ras Makonnen.

R. de BOCCARD.

Echos de partout

L'OBSERVATOIRE DU VATICAN

La vieille tour médiévale, qui se dresse dans les jardins du Vatican et que Léon XIII fit transformer en une habitation de repos pour l'été, va avoir une autre destination.

Aux premiers temps de son pontificat, Pie X se plaisait à parcourir les allées du jardin ; il y descendait même souvent deux fois par jour, et pour s'asseoir et converser avec son fidèle Mgr Bressan, il entrait parfois dans le grand salon de la tour, salon orné de fresques représentant les signes du zodiaque, comme corrélation avec l'Observatoire à coupole situé à côté et autre création de Léon XIII.

Or, depuis plusieurs semaines déjà, Pie X délaisse sa promenade, comme si le jardin n'avait plus d'attrait pour lui. Les directeurs de l'Observatoire, qui ont besoin de locaux, ont demandé au Pape de vouloir bien mettre à leur disposition le *villino* de Léon XIII, qui comprend aussi les pièces qu'il fit construire pour les personnes de sa suite. Pie X a accédé à la demande.

L'Observatoire possède un certain nombre d'instruments de physique, de météorologie, etc., qui, lors de l'Exposition vaticane de 1888, furent donnés au Pape défunt. C'est ce matériel que l'on va transporter prochainement dans les nouveaux locaux, et probablement aussi la magnifique collection de minéraux dont un Français, le marquis de Monroy, fit don à

---

39 FEUILLETON DE *LA LIBERTE*

MYRIAM ANCELIN

PAR

A. RIBAUX

Rapidement, les effets entassés au hasard dans la malle furent mis en ordre dans le habut. Comme d'habitude Myriam plaça sur la table le portrait de Mme Ancelin, ses livres, son encrier. Sa démarche, ses gestes avaient une sorte de rigidité somnambulique. Le sang circulait, le cœur battait, la respiration s'accomplissait régulièrement, mais c'était un corps sans âme.

Tout en s'activant de son côté — curiosité n'est pas crime, et l'on peut avoir de la religion tout en aimant à connaître les affaires du prochain — Donna Proserpina examinait attentivement la jeune fille et se perdait en suppositions.

De la toilette de Myriam, de son modeste bagage, il était facile de conclure qu'elle n'était pas riche. Les voyageurs opulents, au surplus, n'ont pas coutume de fréquenter les petites pensions à l'italienne, dans des rues écartées comme cette via del Studio. Pour eux, les grands hôtels de la rue Tornabuoni, du Lungarno, des quartiers neufs ! Une artiste peut-être, qu'attiraient les églises et les musées, qui espérait gagner son pain en faisant des copies ? Ou quelque souris de bibliothèques ou d'archives, fouillant les vieux livres, les papiers poudreux, pour le compte d'autrui ?

Donna Proserpina avait eu plus d'une fois chez elle des échantillons de ces diverses catégories.

— La *signorina* restera-t-elle longtemps à Florence ?

— Je ne sais...

— Et la *signorina* ne connaît personne ?

— Personne !

Ce n'était que trop vrai, hélas ! puisque même Silvio ne pouvait plus compter.

— Oh ! *poverina !* répéta la patronne. Mais encore quelques semaines et il y aura du monde chez nous... Miss Farwell reviendra déjà le mois prochain. C'est une Anglaise, qui, depuis vingt ans, passe l'hiver à Florence... elle écrit dans les journaux .. vous vous entendrez bien, je crois !

Myriam écoutait d'une oreille distraite, tout en achevant ses aménagements. Pour réponse, la patronne n'obtenait que des monosyllabes. Elle n'était d'ailleurs pas femme à se décourager si vite ; que la *signorina* fût un peu intimidée, quoi de plus naturel ? Une fois à son aise, convaincue qu'elle se trouvait chez de braves gens, elle s'apprivoiserait, se laisserait glisser à quelques confidences.

— *Herr Doctor* Wolfram Gneiss s'est annoncé pour la fin de l'année. Encore un fidèle de notre maison, *signorina !* Et quel savant, quel savant ! Il n'est pas riche et donne des leçons le matin pour payer sa dépense. Le reste de son temps s'écoule aux Offices ou à l'Académie, à étudier pour une histoire de la peinture florentine, en douze volumes, *signorina* une histoire qui lui vaudra de la gloire et de l'argent, et il l'aura bien mérité, le cher homme, si facile à vivre, reconnaissant de la moindre chose !...

La voix de Donna Proserpina faisait aux oreilles de Myriam à peu près le bruit d'une cloche sonnant dans l'eau ; quelque chose de confus, de mat, arrivant de loin. Elle n'était pas été capable de répéter un mot de ce discours.

« Quelle petite sauvage ! songea la patronne. Aurais-je dû la renvoyer ? Eh ! si jeune, si jolie, qui sait les dangers qu'elle eût courus ailleurs ?... Tout de même, d'où vient-elle ? Et *diamine !* (diancte) ce n'est pas gentil, quand on se met en quête pour vous bien accueillir, de garder ainsi bouche close ! »

Et le visage de l'hôtesse réfléta un peu d'humeur.

— Le matin du café au lait et du beurre ; à midi la *colazione*, potage ou poisson, viande, légume, fruits ; à sept heures il *pranzo* — un plat de plus, café et fromage...

— C'est très bien, fit Myriam, du même air absent. Je ne suis pas exigeante.

Cette fois, une véritable déception se peignit sur la figure de l'hôtesse, et aussi quelque méfiance : qu'est-ce qui pouvait préoccuper si fortement la *signorina*, pour qu'elle ne se souciât ni du manger, ni du boire ?

Mais Donna Proserpina, jetant les yeux sur la table où Myriam achevait de disposer ses bibelots familiers, aperçut la photographie de Madame Ancelin, immédiatement remarqua la ressemblance, et, se frappant la poitrine d'un geste pathétique,

— Votre mère ?

— Oui, dit Myriam, à qui peu à peu le sentiment revenait, autant dire la douleur.

— Morte ?

— Il y a un an !

— *Poverina, poverina !* Et moi qui ne comprenais pas, moi qui, à la voir si triste, si renfermée, me mettais toutes sortes d'idées en tête ! Vous l'aimiez bien, la *mammina ?* Et elle a laissé seule sa *pecorella*, sa petite brebis !... Mais il faut que vous soyez ici comme à la maison, *cara mia*, oui, proprement comme chez vous !... Je suis brusque, bavarde. Don Eusebio, le curé de ma paroisse, me le disait encore l'autre jour : Signora Cataldi, la douceur est une des vertus les plus essentielles à la femme, et celle-ci doit se souvenir toujours que trop parler nuit !... » *Macché !* nous sommes tous ainsi en Italie, c'est dans le sang, et cela n'empêche pas d'avoir le cœur sur la main, et, quand la Madone vous envoie une gentille demoiselle qui n'a plus de maman, de la recevoir à bras ouverts, de tâcher de la consoler ou de pleurer avec elle...! *Ecco !* voilà !

Tout cela débité avec une volubilité sans pareille, et sincère, puisque, en finissant, Donna Proserpina avait des larmes plein les yeux.

Elle tira de sa poche un immense mouchoir de couleur voyante, s'épongea, se moucha, puis, mordue de nouveau par la curiosité :

— Vous me raconterez, n'est-ce pas ?

— Merci, dit Myriam, touchée par cette sympathie démonstrative... Oui, je vous raconterai... plus tard...

La jeune fille s'était contenue, dominée presque au-delà des forces humaines, pour ne rien laisser entrevoir de son indignation, de sa douleur à Silvio et aux domestiques de la villa. Après était venu cet état quasi léthargique ; maintenant, elle était comme l'opéré, lorsque la vertu du chloroforme s'épuise, que la vie reprend, qu'il va rouvrir les yeux avec un membre de moins. Des sanglots se nouaient à sa gorge, l'étranglaient ; le sang battait à ses tempes une charge effrénée. Elle frissonnait d'angoisse, à l'approche du réveil horrible où il faudrait regarder la réalité face à face.

Or, se donner en spectacle à l'hôtesse, qui, malgré ses intentions maternelles, ne lui était encore qu'une inconnue, un peu vulgaire, pour rien au monde Myriam ne l'eût voulu.

— Il faut que je sorte, que je me remue...

Elle mit ses gants, son chapeau.

— La *signorina* doit sortir ?

— Oui... quelques emplettes... on dîne à sept heures, avez vous dit ?

— A sept heures. La *signorina* sera exacte !

Et Donna Proserpina, d'un ton à mettre l'eau à la bouche des moins gourmands :

— Il y aura des grives *alla polenta*, le triomphe de Tullio, mon cuisinier !... Oh ! *carina*, comme on va vous gâter !

En tout autre moment, ce mélange d'épanchements sentimentaux et de détails culinaires eût diverti Myriam. Mais que lui importait, dans la cuisante angoisse de son âme ! Encore un peu et les sanglots éclateraient et des cris jailliraient de sa poitrine déchirée ! Elle descendit l'escalier presque en courant, *traversa la rue, gagna la place du Dôme.*

Ah ! oui, qu'il lui eût été impossible de rester dans sa chambre, à écouter plus longtemps le bavardage de Donna Proserpina ! Impossible aussi de lire, d'écrire, de fixer ses pensées à un travail quelconque. La seule chose qui, peut-être, lui serait salutaire, c'était de marcher, de marcher longtemps, d'exténuer son corps. Que lui importait le repas ? Elle n'avait ni faim ni soif. Elle rentrerait quand elle n'en pourrait plus, quand elle serait sûre que la fatigue physique lui procurerait le sommeil — parce que, passer la nuit à ruminer son désespoir, il lui semblait qu'elle en deviendrait folle ! Elle prit la via Calzaioli, se jeta dans une ruelle latérale, en reconnaissant la façade d'or de San Michele, qu'elle avait visité pour la première fois en compagnie de Marco, heure charmante, tout illuminée de la divine clarté de l'aube d'amour. Car déjà alors elle l'aimait !

« Ah ! innocente que j'étais, de me laisser prendre à ses paroles de miel ! »

(A suivre.)

l'Observatoire, collection remisée dans un grenier, faute de place.

L'Observatoire du Vatican, depuis ces dernières années, a pris place parmi les plus importants. Ce qui l'a encore mis en relief, c'est d'avoir été choisi par la Commission internationale comme un des 18 chargés d'exécuter la *photographie du ciel*. C'est un Oratorien, le Père Laïs, disciple du Père Secchi, qui en est l'âme et la principale cheville ouvrière. Tout dernièrement, il a pu présenter sa quatrième carte du ciel; une carte embrasse deux degrés carrés de la voûte céleste.

Ce que l'on ne pourrait voir avec les plus puissants télescopes, vient se reproduire fidèlement *sur la plaque; ainsi, le dernier* catalogue publié par la Société d'astronomie compte dans le petit coin de ciel photographié par le Père Laïs 45 étoiles, se répartissant comme suit : 1 de cinquième grandeur, 2 de sixième, 4 de septième, 17 de huitième, 21 de neuvième. Or, la photographie en a fait découvrir 4005 autres.

A L'EXAMEN DE CHIRURGIE

— Le sujet que vous voyez a une jambe longue et l'autre courte, par conséquent il boite.

Que feriez-vous dans ce cas?

— Je crois... que je boiterais aussi.

CONFÉDÉRATION

Chemins de fer secondaires. — Le 7 février a eu lieu à Berne une conférence des administrateurs de l'Union des lignes secondaires suisses à voie normale. De nombreux délégués étaient présents.

L'assemblée a discuté les mesures à prendre en commun contre la décision du Conseil fédéral du 2 octobre 1903, au sujet de l'indemnité postale et contre l'arrêté fédéral du 31 mai 1904 concernant le calcul du bénéfice net des lignes privées en vue de l'établissement des taxes de concessions, des indemnités pour les transports postaux, et de la diminution des taxes de transport.

Après un rapport de M. de Planta, conseiller national, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder, par tous les moyens légaux, contre les dispositions des décisions ci-dessus énoncées, en tant qu'elles sont incompatibles avec la législation fédérale.

Au préalable, et sans préjudice des démarches juridiques déjà introduites par certaines Compagnies et de celles qui pourraient encore être introduites, on cherchera d'abord à arriver à une conciliation d'après laquelle le Conseil fédéral reviendrait sur les arrêtés qu'il a pris.

Dans ce but, il a été nommé une Commission composée des représentants des administrations des chemins de fer rhétiens, de la ligne de l'Emmenthal, de la Seethalbahn, du Tramelan-Tavannes et du Fribourg-Morat-Anet.

Le mouvement est surtout dirigé contre les dispositions d'après lesquelles on considère comme partie du bénéfice net seulement les versements au fonds de renouvellement et non les versements au fonds de réserve statutaire ainsi que les versements aux réserves fixées pour les circonstances imprévues (réserves contre les interruptions de *trafic provoquées* par des phénomènes naturels, fonds contre les accidents, fonds de pensions, etc., etc.).

Une concession refusée. — Le Conseil d'Etat des Grisons, comme la Commune de Pontresina et le Comité du Conseil d'arrondissement de la Haute-Engadine, se prononce contre la concession d'un funiculaire au Piz Landquart.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Cyclone en Corse. — On mande d'Ajaccio :

Un cyclone d'une grande violence s'est abattu sur la province de Vico, détruisant tout sur son passage. Le canton de Guagno a été particulièrement éprouvé. Pendant deux jours, les habitants n'ont *pu se coucher. L'orage* a allumé un incendie sur les hauteurs dénommées Salana, brûlant les habitations et les châtaigneraies séculaires.

FRIBOURG

Presse fribourgeoise. — Le *Murtenbieter* a fêté, dernièrement, son cinquantenaire. Cette petite solennité inspire à un correspondant fribourgeois du *Journal de Genève* de piquantes réflexions, dont voici quelques extraits :

Dans son numéro programme, le *Murtenbieter* annonçait qu'il venait au monde pour combattre « les menées réactionnaires ultramontaines, qui s'affirmaient avec toujours plus d'audace et d'arrogance ». L'entrée en campagne de ce nouveau combattant n'emp*êcha pas, dès l'année suivante*, le triomphe de la « réaction ». Et le *Murtenbieter* a pu batailler pendant un demi-siècle, sans faire revivre le régime radical, qu'il eut l'honneur, comme un vaillant cavalier, de voir tuer sous lui.

Néanmoins, la feuille moratoise peut s'attribuer, sans conteste, un mérite qui n'est pas mince, *celui de la persévérance* et du courage.

Son Comité a toujours eu soin d'appeler, à la Rédaction de ce journal local, des hommes de valeur. Je nommerai, par exemple, M. Mettler, qui devint plus tard rédacteur du *Grütlianer* et M. le Dr Zoller, aujourd'hui conseiller national et rédacteur en chef de la *Basler Zeitung*.

Je ne sais si ces noms ont été évoqués dans le banquet commémoratif. Mais il m'a semblé qu'il convenait de les placer à côté de celui de M. le député Gutknecht, rédacteur actuel, dont le zèle combatif dépasse peut-être un peu le talent.

Le correspondant du *Journal de Genève* conclut, non sans malice, qu' « au fond le *Murtenbieter* ne doit pas être trop mécontent des résultats obtenus ».

La « réaction ultramontaine », qui gouverne depuis 1856, n'a point exercé à Morat une politique de recul. Au contraire, le district du Lac est l'un des mieux dotés du canton en fait d'œuvres progressistes. Il possède deux lignes de chemin de fer, dont l'une d'après le dernier cri des découvertes électriques. On lui a donné la colonie pénitentiaire de Belle-Chasse, *création du plus moderne système* pénal. Le canton s'est saigné de plusieurs millions pour la correction des eaux du Jura; il fait encore des sacrifices importants pour la navigation à vapeur, toutes entreprises dont Morat est le premier à bénéficier.

Quant à la liberté religieuse de la minorité protestante, elle a été respectée et, le jour où celle-ci *voulut se donner une organisation légale*, le gouvernement la pria d'élaborer elle même la loi organique du culte réformé, laquelle fut adoptée par le Grand Conseil sans discussion et sans changement.

De plus, un article de la Constitution garantit au culte réformé une part proportionnelle de toutes les dépenses décrétées en faveur du culte catholique.

Je crois que beaucoup de minorités catholiques pourraient envier le sort de cette minorité moratoise que le *Murtenbieter* défend depuis cinquante ans contre les menées réactionnaires.

Tir cantonal. — Voici le tableau de la répartition des primes entre les différentes cibles, tel qu'il a été approuvé dimanche dans l'assemblée dont nous avons parlé :

A. Fusil et carabine

Dons d'hon.			FR.
52 %	1.	Progrès et Bonheur Frib.	33 500
26 %	2	Patrie-militaire	16 700
	3.	Vitesse Singine	8 000
	4	Morat	8.000
	5	Zæhringen	12.000
	6.	Journaliers Veveyse	12 000
	7.	Tournantes et séries	48 000
5 %	8.	Concours de sections cant.	3.300
5 %	9	Concours de sections intercantonale	4 000
	10.	Concours de groupes	4,500

B Revolver et pistolet

12 %	11.	Progrès et Bonheur Bulle	7 000
	12	Vitesse Sarine	2,000
	13.	Broye	6,000
	14	Glâne	4 000
	15.	Tournantes et séries	10 000
	16.	*Concours de groupes*	1,000
100 %		Total	180.000

Asile des vieillards. — On nous prie de compléter les renseignements que nous avons publiés sur l'Asile des vieillards. La fondation de l'*Hospitalière* a pu entièrement suffire aux frais de construction de cet établissement, sans que le Grand Conseil ait été appelé à voter des crédits supplémentaires dans ce but.

On sait que le Grand Conseil a reconnu l'Asile des vieillards comme institution d'utilité publique.

A propos d'un recours. — Plusieurs journaux, annonçant le recours formé par le sieur Morard, domicilié à Vevey, au sujet d'une suppression de tombe au cimetière d'Avry-devant-Pont, ont imprimé que « le recourant *s'est plaint à cet égard auprès de* diverses autorités du canton de Fribourg, mais sans jamais obtenir de réponse d'elles ».

Renseignements pris, nous pouvons déclarer que cette allégation est complètement inexacte. La réclamation du sieur Morard, adressée au Conseil d'Etat de Fribourg, a reçu la suite qu'elle comportait, c'est-à-dire qu'une enquête a été ordonnée, au sujet de laquelle un échange de correspondance a eu lieu entre l'autorité cantonale et l'intéressé. Ce dernier n'a donc pas pu ignorer, quand il a formé son « recours », que son affaire était en voie de solution.

Conférences agricoles. — Le dimanche 12 février, des conférences agricoles seront données :

1° *Au Mouret*, à l'auberge, à 2½ h., par M. de *Tschtermann, ingénieur agricole, sur* les améliorations du sol et le drainage;

2° *A Attalens*, au Cercle paroissial, à 3 h., par M. de Brémond, professeur d'agriculture, sur l'emploi des engrais.

Société fribourgeoise des sciences naturelles. — jeudi 9 février 1905, à 8 h ½ au local ordinaire (Hôtel de l'Autruche, 1er étage).

Tractanda 1° L'érosion tourbillonnaire dans les turbines hydrauliques, par MM. les prof. Brunhes et Dalmont. 2° Observations météréologiques en 1904, par M. le prof. Dr Gockel.

Les abonnés qui préfèrent payer leur abonnement au bureau du journal sont prés de s'adresser à l'Imprimerie, Avenue de Pérolles.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les affaires de Russie

Varsovie, 9 février.

Suivant les rapports officiels, il y a eu pendant les désordres 9 fonctionnaires de police plus ou moins grièvement blessés. Les hôpitaux regorgent de malades et de blessés; on a été obligé de refuser des malades.

***Saint-Pétersbourg,** 9 février.*

Il n'est pas exact que le mouvement de grève reprenne de l'extension à Pétersbourg.

Paris, 9 février

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Petit Journal*, cette nuit à 1 heure 50, que le bruit persiste qu'une collision s'est produite dans les fabriques entre les grévistes et la troupe; il y aurait eu des tués et blessés. De nombreuses arrestations auraient été opérées parmi des personnes inculpées de fabriquer de faux passeports; des falsificateurs du même genre ont été arrêtés à Odessa.

Saint-Pétersbourg, 9 février.

Un groupe de membres de la noblesse a signalé à l'assemblée de la noblesse de Moscou la nécessité de solliciter du gouverneur l'abrogation de l'obligation de soumettre à la censure du gouverneur les comptes rendus des journaux concernant les séances de l'assemblée

L'assemblée du zematvo de Kharkoff proclame la nécessité absolue de la convocation d'un Congrès des zematvos de toute la Russie. Ce Congrès devrait avoir lieu au moins une fois par année.

Saint-Pétersbourg, 9 février.

On annonce que l'impératrice de Russie, très affectée par les événements qui viennent de se dérouler en Russie, se rendra très prochainement, avec ses enfants, à Darmstadt.

Moscou, 9 février

Les étudiants de l'Ecole supérieure d'agriculture de Moscou ont décidé de ne pas reprendre leurs travaux avant le mois de septembre. Les professeurs ont *ajourné leurs cours sine die.*

Helsingfors 9 février.

Les journaux donnent, au sujet du meurtre du procureur Johnsson des détails qui prouvent qu'après l'accomplissement du meurtre dans l'antichambre du procureur, une lutte terrible s'est engagée entre le meurtrier qui tentait de prendre la fuite, et ceux qui le poursuivaient, soit le fils du procureur et un agent de la sûreté. On a trouvé sur le meurtrier, outre un revolver, un poignard.

Saint-Pétersbourg, 9 février.

Le pope Gapony est relevé de ses fonctions d'aumônier de la prison des déportés et privé du droit d'exercer ses fonctions ecclésiastiques aussi longtemps que son rôle dans le mouvement ouvrier n'aura pas été éclairci.

La guerre russo-japonaise

Londres, 9 février.

On télégraphie de Tokio au *Daily Telegraph* que le gouvernement japonais proteste auprès de la Chine contre l'évasion d'un officier et de 7 soldats russes, prisonniers sur parole à Chefou.

On télégraphie de Saint Pétersbourg au *Daily Express* que l'on a reçu la nouvelle que le chemin de fer sibérien est détruit en deux endroits à environ 20 verstes d'Irkoutsk, ainsi que sur la section Kharbine-Moukden. Les dégâts à l'est d'Irkoutsk s'étendent sur une distance de près d'un kilomètre. Ce sont les grévistes, aidés par d'importants détachements de réservistes mutinés, qui ont commis ces dégâts.

Le *Standard* dit avoir des raisons de croire qu'un vapeur anglais a quitté hier le port anglais, ayant à bord un sous-marin démonté à destination de Vladiwostock et qui fait partie d'une commande de 12 sous-marins construits par une maison américaine pour la Russie. Les autres suivront.

Irkoutsk, 8 février.

Les troupes et les voyageurs sont de nouveau transportés par voitures, à partir d'aujourd'hui, autour du lac Baïkal.

Saint-Pétersbourg, 9 février.

La première division de la troisième escadre de l'Océan Pacifique partira de Libau le 14 février, sous le commandement de l'amiral Niedogatoff. Elle sera composée du cuirassé d'escadre *Empereur Nicolas Ier*, de trois garde-côtes cuirassés ainsi que de trois transports.

Conflit scandinave

Stockholm, 9 février.

Le *Journal officiel* publie le procès-verbal de rupture des négociations entre les ministres norvégiens et suédois au sujet de la création de consulats distincts pour chacun des deux royaumes. Le roi s'est décidé à rompre sur le conseil du ministre des affaires étrangères.

Christiania, 9 février.

Le ministre d'Etat norvégien, M. Hagerup, a déclaré dans la séance d'hier du Storthing que les négociations avec la Suède au sujet *des consulats ont échoué; il a ajouté que* la situation est sérieuse. Le devoir du gouvernement consiste à exiger l'exécution intégrale de celles des conditions qui sont nécessaires pour que la Norvège puisse soutenir son rôle comme royaume souverain dans le droit international et le mouvement pacifiste. Le gouvernement est prêt à démissionner si son maintien en fonctions devait empêcher une entente ultérieure.

Stockholm, 9 février.

L'Agence télégraphique suédoise annonce que le roi Oscar n'est pas malade, mais qu'il se sent trop faible en ce moment pour diriger les affaires de l'Etat, surtout dans l'état difficile des négociations avec la Norvège; il compte passer quelque temps aux bains de Saltoj

Buenos Ayres, 9 février.

La corvette *Uruguay*, partie à la recherche de l'expédition Charcot, est arrivée à Buenos-Ayres. Des officiers déclarent que leur expédition a été très mouvementée; ils sont parvenus jusqu'au 64° 57 de latitude; le navire a dû traverser plus de 600 milles dans les glaces, courant fréquemment le danger de perdre son hélice. L'*Uruguay* n'a retrouvé aucun des signaux que l'expédition Charcot aurait dû laisser sur son passage.

Berlin, 9 février.

Le professeur Adolphe de Menzel est mort ce matin à 7 heures.

Zurich, 9 février.

La Cour d'appel a condamné à 4 ans de réclusion et 5 ans de privation des droits civils l'ancien secrétaire de la commune d'Albisrieden Tobler, pour détournements se montant à 17,172 fr. et pour manquements graves dans l'exercice de ses fonctions.

Lausanne, 9 février.

Le Département politique fédéral a transmis aux gouvernements de la plupart des cantons une invitation de l'empereur Guillaume, qui voudrait que l'église évangélique-réformée de Suisse se fasse représenter à la fête de consécration de la nouvelle cathédrale de Berlin, fixée au 27 février.

Le Conseil d'Etat vaudois a renvoyé la lettre du Département politique au Conseil synodal. Les autorités ecclésiastiques ont répondu qu'à leur avis, c'est au bureau des délégués de l'église réformée de Suisse qu'il appartient de nommer un ou plusieurs représentants pour se rendre à Berlin.

***Chaux-de-Fonds,** 9 février.*

L'assemblée convoquée hier soir par le Comité de la grève au Temple français comptait plus de 2000 personnes. La réunion s'est terminée à 11 h. sans qu'aucune résolution ait été prise.

BIBLIOGRAPHIE

LA LIBERTÉ. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris, durant le Carême 1904, par *E. Janvier*. In-8 écu... 4 00 (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, VIme)

En 1903, en son magnifique langage, M. l'abbé Janvier avait entretenu le bel auditoire qui se pressait chaque dimanche de Carême à Notre-Dame, du premier des sujets que traite le moraliste chrétien : de la « Béatitude ». En 1904, il a non moins magistralement, — avec plus d'ampleur peut-être et une plus vibrante éloquence, — abordé cette question captivante *de la « Liberté » que, dans tous les temps*, sages et simples ont agitée et à laquelle la religion catholique seule a su donner une adéquate solution.

Nous ne voulons pas reprendre ici la suite des développements de l'orateur, raisonnements toujours limpides, souvent émouvants, évocations parfois d'une telle envolée que, *involontairement, à les poursuivre*, notre pensée, remontant la lignée des prédécesseurs dans cette chaire de M. l'abbé Janvier, allait retrouver aux œuvres de Lacordaire des pages qui durent être semblablement dites. Tour à tour, les luttes de la religion en faveur du dogme de la liberté humaine, la base rationnelle de la doctrine de la liberté, la qualité et le domaine de *cette liberté*, sa règle morale qui n'est autre que la loi éternelle et sa couronne qui s'appelle le mérite, toutes ces thèses passent sous les yeux du lecteur de ce livre, et de leur ensemble jaillit, vigoureux dans son harmonie suave, un hymne de toute beauté à la gloire de la liberté.

Dans les notes précises, mais abondantes qui accompagnent le texte, après une précieuse nomenclature des ouvrages consultés, M. l'abbé Janvier est revenu avec plus de détails sur les points, trop vécus de nos jours, qu'il avait négligés volontairement d'approfondir en chaire. A côté de remarques historiques, philosophiques, théologiques, nous avons particulièrement relevé celles qui concernent l'esclavage et l'Eglise, le *Syllabus* et l'ignorance de son sens exact où se trouvent nos amis les meilleurs, la Déclaration des Droits de l'homme, la valeur morale de la loi humaine, certaines doctrines de M. l'abbé Laisy, de M. A. Réville, etc. Ces notes donnent à l'ouvrage son complément sinon nécessaire, du moins d'une incontestable utilité pour ceux qui voudront étudier jusque dans les détails la thèse catholique si doctement exposée dans les *Conférences et la Retraite*.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 9 février 1905

BAROMÈTRE

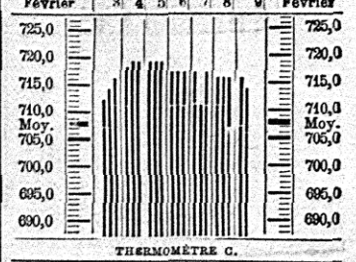

THERMOMÈTRE C.

Février	3	4	5	6	7	8	9	Février
8 h. m.	1	-5	—	-6	3	-2	-3	8 h. m.
1 h. s.	3	2	3	3	5	3	2	1 h. s.
8 h. s.	1	—	0	1	—	2		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m	90	70	5	84	75	83	75	8 h. m.
1 h. s	48	90	34	31	34	48	48	1 h. s.
8 h. s	67	48	60	48	50	54		8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures 5°

Température minimum dans les 24 heures —5°

Eau tombée dans les 24 h. — mm.

Vent { Direction S.W.- / Force faible

Etat du ciel couvert

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 8 h. du matin, le 8 :

Paris.	6°	Vienne	3°
Rome	1°	Hambourg	0°
Pétersbourg	7°	Stockholm	—2°

Conditions atmosphériques en Europe :

La haute pression persiste sur une grande partie du continent, au centre et à l'Ouest spécialement; la dépression du Nord s'avance vers l'Est; elle est suivie d'une autre qui se forme au Nord Ouest. Temps généralement calme, parfois nébuleux, parfois clair, doux vers midi. Température vers zéro le matin.

Temps probable dans la Suisse occidentale : Ciel variable à beau; même température.

D. PLANCHEREL, *gérant*

†

Les enfants Monnerat, à Semsales, ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph Monnerat

Instituteur à Semsales

pieusement décédé le 8 courant, muni des Sacrements de l'Eglise, à l'âge de 36 ans.

L'enterrement aura lieu à Attalens, samedi 11 février, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

N'EST-CE PAS la première fois que vous êtes atteint d'une affection des poumons? Oui, eh bien! il n'en est que plus nécessaire de vous bien soigner! Vous tenez à guérir, c'est certain; le pouvez-vous? Mais oui, et sûrement; des milliers de personnes, souffrant comme vous ce matin, *furent guéries* par l'*Emulsion* Scott! N'en prendrez-vous donc pas aussi? Mais si! allez-vous répondre, et vous aurez raison. Il est une chose à vous rappeler toutefois, chose qui, en votre cas, est particulièrement importante: ces milliers de malades furent guéris parce qu'ils prirent l'Emulsion Scott; ils ne se seraient guéris s'ils avaient employé une des imitations de l'Emulsion Scott. De l'Emulsion Scott, on a tout imité excepté sa marque de fabrique (le pêcheur avec, sur son épaule, une grosse morue) et, excepté surtout, son efficacité; ces soi-disant imitations n'ont jamais été capables en effet d'amener le moindre semblant de guérison; elles sont donc loin de ressembler à l'Emulsion Scott qui, elle, guérit. Voilà pourquoi il est *pour vous de toute importance* d'employer l'Emulsion Scott. Les imitations semblent moins chères, il est vrai, mais c'est parce qu'elles ne sont pas fabriquées d'ingrédients de la même qualité; il en résulte qu'en réalité, et de toutes les émulsions, l'Emulsion Scott est meilleur marché si vraiment c'est votre guérison que vous désirez. Procurez-vous l'Emulsion Scott, c'est le vrai remède! Plus de 6,000 Docteurs l'ont attesté! Si vous tenez à en recevoir franco un échantillon, envoyez-nous à l'adresse suivante, et tout en mentionnant ce journal, o fr. 50 de timbres-poste: SCOTT & BOWNE, Ltd., Chiasso (Tessin).

Marque déposée

Remède qui guérit

Procurez-vous l'Emulsion Scott, c'est le vrai remède.

OUATE
THERMOGÈNE

La Ouate Thermogène est un remède souverain contre toutes les **douleurs musculaires**, les **rhumatismes**, les **rhumes** et **bronchites**, les **maux de gorge**, les **points de côté**, les **torticolis**, les **lumbagos** et toutes les affections qui ont le froid pour origine.

Si l'on veut une réaction prompte et énergique, on aspergera la feuille de ouate, soit de vinaigre, soit d'un peu d'eau tiédie salée.

La Ouate Thermogène ne dérange aucune habitude et n'impose aucun repos, ni régime.

1 fr. 50 la boîte. N12483X 342

En vente chez : **J. Esseiva, Pharmacie Schmidt, Th. Stajessi, Thurler & Kœhler, Droguerie G. Lapp.**

MISES DES VINS
des Faverges, d'Ogoz et d'Epesses

Les mises des vins des vignobles des Faverges, d'Ogoz et d'Epesses auront lieu **mardi 14 février** prochain et commenceront à **9 ½ h.** du matin, aux **Faverges.** H383F 504 202

Désignation des vases

Faverges

Vase N° 5	5000	litres	vin blanc
7	8400	»	» »
8	8500	»	» »
9	6000	»	» »
14	1950	»	» »
15	2000	»	» »
16	3900	»	» »
17	3300	»	» »
18	3400	»	» »
19	2800	»	» »
20	2000	»	» »
21	2000	»	» »
18	3700	»	» »
22	2070	»	» »
23	1160	»	» »
24	1700	»	» »
11	2000	»	» »
	1100	»	vin trouble
	2100	»	lies
26	2000	»	vin rouge
27	500	»	» »
	250	»	» hermitage

Ogoz

Vase N° 3	6430	litres	vin blanc
4	6650	»	» »
5	3000	»	» »
6	3489	»	» »
7	5000	»	» »
8	2050	»	» »
9	2300	»	» »
10	3480	»	» »
11	4300	»	» »
13	1050	»	» »
14	1050	»	» »
	850	»	» trouble
	1650	»	lies
	850	»	vin rouge

Epesses

Vase N° 10	8500	litres	vin blanc
	150	»	» trouble
	250	»	» lies

L'Administrateur des Vignes et Domaines :
C. Niquille.

Die
Freiburger-Staatsbank

beehrt sich hiemit anzuzeigen, daß ihre neuerrichtete **Agentur** für den **Sensebezirk** am **2. Januar** eröffnet wurde; **Herr Philipp Blanchard** von **Tafers** ist mit derselben betraut. Die Agentur nimmt Geldhinterlagen entgegen in laufender Rechnung, oder gegen **Obligationen auf 1, 2 und 3 Jahre.** Alle Hinterlagen sind staatlich garantiert.

Hypothekaranleihen, Vorschüsse auf Wechsel oder laufende Rechnung.

Die Agentur befindet sich im **Hotel Taverna in Tafers.**

GRANDE TEINTURERIE LYONNAISE
DE J. GIRAUD, LAUSANNE

Dépôt chez Mlle Rœsly, rue de Romont, N° 27

Teinture de vêtements. — Lavages chimiques en tous genres. Dégraissage impression, moirage, décatissage, etc. 3580

Institut pour la physico et diéto-thérapie

Rue Dufour, 26. du Dr C. BRUHIN *Kirchenfeld,* Berne

Pour *maladies d'estomac et des intestins Rhumatisme musculaire et articulaire Goutte. Sciatique. Affections articulaires et osseuses Maladies des femmes. De vessie* et de la *moelle épinière*, etc. *Cures de Fango. Diéto Hydro Electrothérapie Bains de tanin,* d'acide carbonique, air chaud et vapeur. *Massage par le médecin* Massage de vibration Gymnastique. Bains jodurés et bromurés. Téléphone, N° 2552.

Halte de tramway.

Ivrognerie

Je me fais un plaisir de vous informer que depuis que j'ai suivi votre traitement par correspondance, je suis tout à fait délivré de mon penchant pour la boisson et que je n'ai plus la moindre envie de courir d'auberge en auberge et de m'enivrer, comme je le faisais autrefois. Il m'arrive bien encore d'aller quelques fois dans un établissement avec des amis et d'y prendre un verre de bière pour rester en leur compagnie, mais je dois dire que je n'ai plus aucun goût pour les boissons alcooliques. Je suis très heureux d'être guéri de cette affreuse passion et vous remercie de cœur des excellents procédés dont vous vous êtes servis pour cela. Le grand avantage de votre traitement, c'est qu'il peut être suivi par le malade, sans même que celui-ci le sache; il est inoffensif en tous points. Gimmel distr Oels en Silésie, le 4 octobre 1903. Hermann Schœnfeld, propriétaire. Signature légalisée à Gimmel, le 4 octobre 1903, le maire : Menzel Adresse : Polizeiliche privée, Glaris, Kirchstrasse, 405, Glaris.

AUX CHARMETTES

Dimanche 12 février 1905, à 3 ½ h. de l'après-midi

CONCERT

DONNÉ PAR

La Musique LA CONCORDIA

Inauguration des nouveaux instruments

(BESSON Paris), fournis par la Maison HUG frères, à Bâle

Direction : M. L. STOECKLIN

Entrée : 50 centimes

PROGRAMME NOUVEAU

La Caisse hypothécaire
DU CANTON DE FRIBOURG

ensuite de décision du Conseil de surveillance de ce jour

émet au pair

des cédules de 200 fr. et de toute somme supérieure à 200 fr., productives **d'intérêt 3 ¾ %** dès le premier jour non férié qui suit le versement, placements consentis pour une durée de trois ans ou de cinq ans.

Elle cède à 99 ¾ % et intérêt couru des obligations foncières 3 ¾ %, série P., de 500 fr. ou de 1000 fr. à longs termes.

La Caisse hypothécaire accepte en payement des obligations de banque appelées au remboursement. Elle bonifie, s'il y a lieu, la différence d'intérêts.

Disposant de caveaux, elle se charge de la garde de titres et de tout objet précieux à des conditions très favorables. H592F 666 285

Fribourg, le 6 février 1905.

Le directeur : **Romain Weck.**

COMMERCE DE VINS ET LIQUEURS

Spécialité de vins du Vully et vins d'Arbois

SI. PELLET jeune, MORAT

Vin blanc, beau gris du Piémont, à 35 fr. l'hectolitre
» nouveau, Vully 1904, » 34 » »

Futaille à disposition H842F 60

CARNAVAL

Pour le Carnaval et le **Bal masqué,** on trouvera, comme par le passé, le plus grand choix de costumes en tous genres : **Clowns, Dominos,** etc., ainsi qu'un assortiment varié de perruques et accessoires, à bas prix.

Les costumes seront exposés aux **Charmettes,** *au Bal masqué.* H442F 539

Se recommande,

J. Ufholz. *85, rue de Lausanne,*
Maison Hertling, sur les Voûtes

Une famille française, à Vevey, prendrait

en pension

une ou deux jeunes

filles catholiques

voulant se perfectionner dans la langue. Elles pourraient suivre des cours en ville ou à la maison. S'adres., **par écrit,** à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler Fribourg,* sous H557F 648

JEUNE HOMME

est demandé pour

maison de commerce

logé, nourri. — S'adres., *Grand'Rue, 66 Fribourg* H468F 579

ATTENTION

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre payements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée

Lots principaux de fr. 500,000, 300,000, 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5000, 3000, etc. etc., seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu : 11 février, 15 février, 20 février, 10 mars, 15 mars, 31 mars, 1er avril, 15 avril, 20 avril, 1er mai, 14 mai, 15 mai, 15 juin, 20 juin, 30 juin, 10 juillet, 1er août, 15 août, 20 août, 15 septembre, 30 septembre, 1er octobre, 15 octobre, 20 octobre, 10 novembre, 15 novembre, 1er décembre, 10 décembre, 15 décembre, 20 décembre, 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la H144Y 204

Banque pour obligations à primes à Berne.

Sapinia

pour la toux et toutes les affections des voies respiratoires. Les seules pastilles à base de sève de pin d'Eucalyptus et d'extrait de plantes alpestres, préparées par une méthode scientifique et par conséquent efficaces 3590

50 cent. la boîte *dans toutes les pharmacies.*

A vendre ou à louer
A GENÈVE

Pour pensionnat, *magnifique maison de 26 pièces,* jardin; facilités de paiement. — S'adres. Regie **Coutau & Bruder. 9,** Commerce **Genève.** 669

On demande une cuisinière

honnête, robuste et de bonne volonté dans un petit ménage Adr. : **Mme Ceresole, Rolle,** Vaud. H20762L 660

Maisons de vins et spiritueux de Genève demande

bons représentants

sur place. Forte commission. Adresser offres, sous Rc1532X, à Haasenstein et Vogler, Genève.

Cuisinière

très capable, **demandée.** Fort salaire; entrée courant février. Adresser offres **Mme Galland, Hôtel de la gare, Auvernier.** H577F 660

ON DEMANDE

une bonne
ET
une femme de chambre

de toute moralité.

S'adresser, de 9 h. à midi, **rue de Lausanne, 34.** 659

DOMESTIQUE

très vive et très adroite, se recommande pour son habileté à raccommoder tous objets cassés au moyen de la Seccotine qui colle et répare n'importe quoi. (Exigez la banderole tricolore)

A LOUER

de suite, *rue de Lausanne, 43*

une grande chambre

pouvant servir de **bureau.** S'adresser **au magasin.**

Employé sérieux

26 ans marié cherche emploi dans bureau, usine ou maison de commerce. Références et certificats à disposition. Prendrait aussi, à l'occasion, des critures à la maison. 664

S'adresser sous H585F à *Haasenstein et Vogler Fribourg*

Environ 60,000 kilos foin de bonne qualité à vendre, près Genève, à 5 fr. les 100 kilos pris sur place. — S'adresser *Agence agricole G. Dumur et fils, Longemalle, 15, Genève* 555

A remettre, à **Vevey,** dans un bon quartier, 1 petit

magasin d'épicerie

bien achalandé. Très peu de reprise. — S'adresser sous chiffres G20678L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 625

Forge à louer

A louer une forge bien achalandée, attenante à un atelier de charron et seule dans la localité. Ouvrage assuré. A défaut, on **prendrait un bon ouvrier maréchal.** 665

S'adresser sous H589F à *Haasenstein et Vogler Fribourg.*

A VENDRE
une villa

nouvellement construite, située au *boulevard de Pérolles.*

Pour renseignements, s'adresser à **M Paul Droux,** notaire à **Fribourg.** H546F 671

A VENDRE

maisons de rapport, situées à la Grand'Rue, rue de Lausanne, rue de Romont, etc.

Conditions favorables. H31F 181

S'adresser pour tous renseignements à **Ryser et Thalmann,** 1er étage du nouveau bâtiment de la Banque populaire suisse.

ON CHERCHE

pour un pensionnat du canton de Vaud

UNE JEUNE FILLE

sérieusement recommandée pour le service des chambres. Gage, 15 fr. par mois et occasion d'apprendre le français.

Adresser les offres sous H601F à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 618

A LOUER

de suite ou pour le **25 juillet,** à la

Villa Beau-Site, Schœnberg

2 beaux appartements avec jardin, véranda, balcon. Vue incomparable. Situation tranquille.

S'adresser à **M. J. Fischer,** père **Fribourg.** 330

A LOUER

1° **Beaux logements** de 5 et 6 chambres, en construction, très confortables et bien situés, à l'avenue du Midi.

Entrée dès le 25 septembre 1905.

2° **Jolies villas** à dix minutes de la gare sur la route de la Glâne, magnifique vue sur les Alpes.

Entrée dès le 25 mars au 25 juillet 1905.

Tous ces immeubles, ainsi que des terrains à bâtir sont à vendre à des conditions très favorables.

S'adres à **H. Hogg-Mons, Fribourg** H280F 429

A remettre, à Genève

pour raison de santé, *un hôtel avec café,* au centre de la ville, 22 chambres avec plusieurs salles et salons bien meublés, prix très avantageux occasion exceptionnelle — S'adresser à **M Perrier** *3 rue Chaponnière, à Genève* Hc138X 607

A VENDRE

d'occasion, 1 canapé velours rouge, bois palissandre, 1 petit canapé, 1 fauteuil voltaire, velours rouge, bois acajou. H495F 609

S'adresser à l'*Entrepôt de Fribourg 28, rue du Temple.*

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le *13 février* prochain, dès les 3 h., au domicile de **Emma Barnaverain,** *rue des Alpes, 16,* un petit mobilier. H584F 663 284

MISES

Pour cause de départ, *M. Louis Bovet,* sellier-tapissier, à *Charmey,* met en vente tout ce qu'il possède dans son magasin, tels que couvertures de chevaux en tous genres, bâches imperméables, bon crin de toute qualité, crin véritable du pays et crin d'Afrique, ressorts, étoffes, croupières de chevaux et de vaches, brides et licols en tous genres; lits complets, chaises, lavabo et beaucoup d'autres marchandises trop longues à détailler.

Les mises auront lieu devant son domicile, à **Charmey,** le **lundi 13 février 1905,** à 1 h précise. H566F 655

Ne vous laissez pas détourner de votre achat; essayez et exigez le véritable

GLYBORO

nom et marque déposés, étiquette bleue

la meilleure préparation pour les soins de la peau ! En vente, en tubes, pharmacie F. Schmitt et toutes pharmacies. H75C 88

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le *10 février 1905,* dès 2 h., à son bureau, 2 obligations de 500 fr. des chemins de fer de l'Etat autrichien et une police d'assurance mixte à la Société suisse d'assurance générales à Zurich. H561F 650

Fribourg, le 7 février 1905.

Plus d'accident avec le pétrole

Ménagères, n'employez que les

Allume-Feu

le Sans-Pareil

Pratique. Economique. Sans danger.

48 pièces pour allumer 48 fois, 25 cent.

Dans toutes les épiceries, lampisteries et chez M. *Emile PILLOUD,* représentant pour le district H221F 1L

Ecole professionnelle de St-Gall : Sections : Chemins de fer, Postes, Télégraphes Douanes
pour Fonctionnaires des Services de Transports. L'année scolaire commence le 25 avril. Demander prospectus.

En vente à la Librairie catholique suisse, 13, Grand'Rue, Fribourg

Michel-Ange sculpteur

Eugène GUILLAUME. **Prix : 3 fr. 50.**

EN ESPAGNE « PRIMAVERA »

RAOUL DE LAGENARDIÈRE. **Prix : 3 fr.**

Sans Baptême

J. DE LIAS. **Prix : 2 fr. 50.**

SON CŒUR ET SA TÊTE

M. AIGUEPERSE. **Prix : 2 fr. 50.**

L'Eglise catholique et son mortel ennemi

Chanoine LABIS. **Prix : 2 fr.**

CINQUANTE-DEUX PRONES SUR LE DÉCALOGUE

Abbé PLAT. **Prix : 4 fr.**